

La Financière Sun Life annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2018

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. pour la période close le 31 décembre 2018. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (Le 13 février 2019) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre s'est établi à 580 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 718 M\$.

	Résultats trimestriels		Résultats sur les exercices	
	T4 18	T4 17	2018	2017
Rentabilité				
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	580	207	2 522	2 149
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	718	641	2 947	2 546
Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,96	0,34	4,14	3,49
Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,19	1,05	4,86	4,15
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	10,9 %	4,1 %	12,1 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,6 %	12,7 %	14,2 %	12,7 %
Croissance				
Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	1 314	1 106	3 189	3 042
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en milliards de dollars)	36,2	35,3	136,7	145,3
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	310	265	1 154	968
Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	951,1	974,8	951,1	974,8
Solidité financière				
Ratios du TSAV ³⁾				
Financière Sun Life inc.	144 %	s.o.	144 %	s.o.
Sun Life du Canada ⁴⁾	131 %	s.o.	131 %	s.o.
Ratio de levier financier ¹⁾	21,2 %	23,6 %	21,2 %	23,6 %

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

3) Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), qui prenait effet le 1^{er} janvier 2018, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »).

« Notre quatrième trimestre a couronné un exercice caractérisé par un rendement solide pour la Financière Sun Life, qui a généré un bénéfice net sous-jacent annuel de 2,9 G\$. Au cours de 2018, nous avons atteint une croissance d'au moins 10 % de notre bénéfice et de la valeur des affaires nouvelles, porté notre rendement des capitaux propres sous-jacent à 14,2 % et réalisé une croissance des dividendes de 9 % », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life.

« Dans le monde de la Financière Sun Life, nous mettons les Clients au centre de toutes nos activités pour leur donner accès à ce dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin par l'intermédiaire de leurs appareils mobiles, du Web, de nos centres d'appels et de leurs conseillers, a affirmé M. Connor. Nous avons lancé à la FSL Canada Lumino Santé, le premier réseau numérique permettant de consulter les évaluations des fournisseurs de soins de santé, des comparaisons de prix et des astuces en matière de santé, qui génère déjà des statistiques d'utilisation impressionnantes. Dans le cadre de nos activités ciblant l'innovation, nous avons conclu, en Asie, notre investissement dans le premier assureur virtuel approuvé par le processus Fast Track de Hong Kong, soit Bowtie Life Insurance Company Limited. »

« Au cours du trimestre, nous avons annoncé notre plan de procéder à la fusion de Bentall Kennedy, notre société de gestion de placements et de biens immobiliers nord-américaine, avec GreenOak Real Estate, et d'acquérir une participation majoritaire dans l'entité issue de la fusion. Cette transaction s'inscrit parfaitement dans notre stratégie visant à élargir notre pilier de gestion d'actifs en augmentant les capacités de notre gestionnaire de placements non traditionnels, Gestion Placements Sun Life, a déclaré M. Connor. Le fait de joindre les forces de deux gestionnaires de placements immobiliers de pointe respectés mondialement permettra d'offrir à nos Clients une plus vaste gamme de solutions de placements immobiliers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. »

Points saillants financiers et opérationnels

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)			Bénéfice net (perte nette) sous-jacent(e) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T4 18	T4 17	Variation	T4 18	T4 17	Variation	T4 18	T4 17	Variation	T4 18	T4 17	Variation
FSL Canada	96	172	(44) %	245	232	6 %	219	227	(4) %	4 883	3 183	53 %
FSL États-Unis ²⁾	118	(63)	n.s. ³⁾	121	95	27 %	844	627	35 %	—	—	—
Gestion d'actifs FSL	244	114	114 %	227	226	— %	—	—	—	29 423	28 514	3 %
FSL Asie ²⁾	125	121	3 %	140	111	26 %	251	252	— %	1 935	3 603	(46) %
Organisation internationale	(3)	(137)	n.s. ³⁾	(15)	(23)	n.s. ³⁾	—	—	—	—	—	—
Total	580	207	180 %	718	641	12 %	1 314	1 106	19 %	36 241	35 300	3 %

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

3) Non significatif.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse comparativement à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, principalement en raison de la charge de 251 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine¹⁾. L'augmentation reflète également l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 77 M\$ par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité. La volatilité des marchés a réduit les honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine, principalement en raison de la baisse de la valeur des actifs, ce qui a contrebalancé la croissance des affaires de nos activités liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie. Notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 18 M\$ et de 16 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017.

Les souscriptions d'assurance et de produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 19 % et de 3 %, respectivement, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2018, notre rendement des capitaux propres déclaré et notre rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté de 10,9 % et de 13,6 %, respectivement, en raison de la hausse du bénéfice. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,5 G\$.

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 96 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 44 % par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant l'incidence des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des écarts de taux et par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 245 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de 2017, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges attribuables à la gestion continue des dépenses et à la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre des placements.

Les souscriptions d'assurance ont diminué de 4 % au quatrième trimestre de 2018 en raison du recul des souscriptions d'assurance individuelle par rapport au trimestre correspondant de 2017, partiellement contrebalancé par la légère augmentation des souscriptions réalisées par les Garanties collectives. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 53 % par rapport au trimestre correspondant de 2017, principalement en raison des ventes de contrats importants réalisées par le secteur des Solutions prestations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») en 2018, tandis que les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, nous avons continué de faire progresser nos capacités numériques. Nous avons lancé Lumino Santé, premier réseau numérique de ressources en santé au Canada, qui est offert gratuitement à tous les Canadiens et leur permet de trouver les fournisseurs de soins les mieux évalués, de comparer les coûts et de recevoir des conseils en matière de santé afin de les aider à prendre des décisions plus éclairées. En décembre, nous atteignons des volumes annualisés de recherches liées à la santé de 3,5 millions sur l'ensemble de nos plateformes numériques, et les visiteurs de Lumino Santé passaient environ le double du temps moyen du secteur sur la plateforme²⁾. Les outils numériques et la robotique facilitent la façon de faire affaire avec nous. Par exemple, en plus des tarifications électroniques directes, qui comptent pour 25 % des demandes tarifées individuelles, comparativement à une moyenne de 9 %³⁾ pour le secteur, nous utilisons l'intelligence artificielle afin d'aider les tarificateurs à prendre des décisions à l'égard des propositions Clients par l'entremise de notre réseau de carrière.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est établi à 118 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse de 181 M\$ par rapport à la perte de 63 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, en raison de la charge de 114 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. L'augmentation reflète également l'incidence favorable des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 121 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 27 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat et des autres résultats, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La marge après impôt des Garanties collectives⁴⁾ s'est établie à 6,7 % au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 5,0 % au quatrième trimestre de 2017.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 639 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 29 % par rapport au quatrième trimestre de 2017 en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes. Les souscriptions réalisées pour la totalité de l'exercice 2018 se sont chiffrées à 1,0 G\$ US, un record pour les Garanties collectives, en hausse de 16 % par rapport à 2017.

Nous avons lancé la marque Fullscope RMS afin d'offrir un éventail élargi de capacités pouvant être vendues et offertes par des régimes d'assurance-maladie pour employés et d'autres compagnies d'assurance, y compris un produit d'assurance en excédent de pertes clés en main. Fullscope RMS, qui découle du succès de notre division Disability RMS, offre désormais des solutions d'assurance-invalidité, d'assurance-vie, d'assurance en excédent de pertes et des couvertures facultatives comme le développement de produits, des services de soutien actuariels, des services de tarification, des services de gestion des règlements, des services de gestion du risque et de la formation en matière de distribution.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est établi à 244 M\$, en hausse de 114 % par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison de la charge de 78 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. L'augmentation reflète également l'incidence des ajustements négatifs de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS Investment Management (la « MFS »). Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 227 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, soit un niveau stable par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, partiellement contrebalancée par la baisse de l'actif net moyen. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt s'est chiffré à 38 % pour la MFS⁴⁾ au quatrième trimestre de 2018, en baisse par rapport à 40 % pour le quatrième trimestre de 2017.

Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL pour le quatrième trimestre de 2018 sont demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2017 sur la base d'un taux de change constant.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le quatrième trimestre avec un actif géré de 650 G\$, qui se composait d'un actif de 584 G\$ (428 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 66 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »). GPSL a poursuivi sur sa lancée en enregistrant des rentrées nettes pour un douzième trimestre consécutif, tandis que la MFS a enregistré des sorties nettes de 8,7 G\$ (6,6 G\$ US) pour le trimestre.

Le rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers par la MFS est demeuré solide, 78 %, 79 % et 94 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement, au 31 décembre 2018.

Nous avons annoncé notre plan de procéder à la fusion de Bentall Kennedy avec GreenOak Real Estate (« GreenOak »), une société de placements immobiliers d'envergure internationale ayant un actif géré d'environ 15 G\$ (11 G\$ US) au 31 décembre 2018 et possédant neuf bureaux dans le monde. La Financière Sun Life acquerra une participation majoritaire dans l'entité issue du regroupement de Bentall Kennedy et de GreenOak, qui sera nommée Bentall GreenOak et fera partie de GPSL. Cette acquisition nous permettra d'augmenter nos capacités en matière de placements immobiliers de manière complémentaire, et d'accroître sur une base pro forma le total de l'actif géré de GPSL à environ 80 G\$⁴⁾. Nous offrirons ainsi aux Clients une gamme élargie de solutions de placement « core », « core plus » et à valeur ajoutée⁵⁾ ainsi que des titres d'emprunt immobiliers tactiques et de premier rang en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La transaction en cours devrait avoir un effet relatif sur le bénéfice par action sous-jacent et le rendement des capitaux propres en 2019.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est établi à 125 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, soit un niveau stable par rapport à celui du quatrième trimestre de 2017, en raison de l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 140 M\$, en hausse de 26 % par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre des placements, partiellement contrebalancés par l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles.

Les souscriptions d'assurance enregistrées par la FSL Asie se sont chiffrées à 251 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, soit un niveau stable par rapport au quatrième trimestre de 2017, la solide croissance des souscriptions enregistrée aux Philippines, en Inde et à Hong Kong ayant été contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées par la Division International en raison de l'environnement concurrentiel et des fluctuations du marché. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G\$ au quatrième trimestre de 2018, par rapport à 3,6 G\$ au quatrième trimestre de 2017. La baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrée en Inde, en raison de la volatilité des marchés, ainsi que la baisse enregistrée aux Philippines, en raison de la hausse des souscriptions réalisées sur le marché monétaire en 2017, ont été partiellement contrebalancées par la croissance solide soutenue enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

Nous avons conclu un investissement stratégique dans Bowtie Life Insurance Company Limited (« Bowtie »), le premier assureur virtuel de Hong Kong approuvé par le processus Fast Track⁶⁾. Cet investissement dans Bowtie reflète notre investissement continu dans les technologies et dans des façons novatrices d'offrir des solutions d'assurance-vie et d'assurance-maladie.

1) La réforme fiscale américaine s'entend de l'incidence de la U.S. Tax Cuts and Jobs Act, qui a été adoptée le 22 décembre 2017.

2) Les visiteurs passent en moyenne 5,5 minutes sur Lumino, comparativement à la moyenne du secteur qui se situe entre 2 et 3 minutes.

3) Sondage sur l'assurance individuelle de 2018 de Munich Re

4) En fonction de l'actif géré de GPSL et de GreenOak au 31 décembre 2018. L'actif géré constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

5) Les stratégies axées sur des solutions « core plus » ou à valeur ajoutée comprennent généralement des immeubles disposant déjà de flux de trésorerie, mais offrant la possibilité d'accroître ces flux de trésorerie à long terme au moyen de rénovations ou de changements de vocation.

6) Le processus Fast Track fait référence à un projet pilote lancé par la Insurance Authority of Hong Kong le 29 septembre 2017. Ce projet a pour objectif d'accélérer le traitement des demandes d'autorisation pour les nouveaux assureurs qui sont les propriétaires et les exploitants de canaux de distribution exclusivement numériques.

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	7
B.	Sommaire financier	9
C.	Rentabilité.....	10
D.	Croissance.....	15
E.	Solidité financière	18
F.	Rendement des différentes organisations.....	20
1.	FSL Canada	20
2.	FSL États-Unis	22
3.	Gestion d'actifs FSL	25
4.	FSL Asie	27
5.	Organisation internationale	29
G.	Placements.....	31
H.	Gestion du risque	35
I.	Information financière supplémentaire	44
J.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	46
K.	Énoncés prospectifs	51

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2018, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 951 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les périodes correspondantes ont été retraitées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique K, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Rentabilité					
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	580	567	207	2 522	2 149
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	718	730	641	2 947	2 546
Bénéfice dilué par action (en dollars)					
Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,96	0,93	0,34	4,14	3,49
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,19	1,20	1,05	4,86	4,15
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,96	0,94	0,34	4,16	3,51
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	10,9 %	10,8 %	4,1 %	12,1 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,6 %	14,0 %	12,7 %	14,2 %	12,7 %
Croissance					
Souscriptions					
Souscriptions d'assurance ¹⁾	1 314	577	1 106	3 189	3 042
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	36 241	29 832	35 300	136 702	145 314
Valeur des affaires nouvelles¹⁾	310	244	265	1 154	968
Primes et versements					
Produits tirés des primes nets	5 313	4 369	4 078	18 642	15 281
Versements liés aux fonds distincts	2 763	2 692	2 680	11 553	10 858
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	22 135	18 746	21 329	84 202	87 515
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	9 629	7 962	11 170	38 903	44 093
Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 673	1 693	1 709	6 808	6 933
Total des primes et versements¹⁾	41 513	35 462	40 966	160 108	164 680
Actif géré					
Actif du fonds général	168 765	162 439	162 720	168 765	162 720
Actif des fonds distincts	103 062	108 298	106 392	103 062	106 392
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	679 316	712 782	705 673	679 316	705 673
Total de l'actif géré¹⁾	951 143	983 519	974 785	951 143	974 785
Solidité financière					
Ratios du TSAV^{3), 4)}					
Financière Sun Life	144 %	145 %	s.o.	144 %	s.o.
Sun Life du Canada ⁵⁾	131 %	130 %	s.o.	131 %	s.o.
Ratio de levier financier¹⁾	21,2 %	21,9 %	23,6 %	21,2 %	23,6 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	42 %	40 %	43 %	39 %	42 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,500	0,475	0,455	1,905	1,745
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁶⁾	3 738	3 738	4 136	3 738	4 136
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	864	802	650	864	650
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 706	22 834	22 321	23 706	22 321
Total du capital	28 308	27 374	27 107	28 308	27 107
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	602	606	612	606	613
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	598,5	603,3	610,5	598,5	610,5

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Services administratifs seulement (« SAS »).

3) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »)

4) Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Auparavant, nous utilisons la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « MMPRCE »), le cadre de capital réglementaire antérieur.

5) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

6) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans les états financiers consolidés de la FSL inc. en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent en 2018 et en 2017. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	580	567	207	2 522	2 149
Incidence des marchés ¹⁾	(153)	25	(57)	(188)	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 2)}	13	(166)	(34)	(155)	81
Autres ajustements ¹⁾	2	(22)	(92)	(82)	(220)
Réforme fiscale américaine ²⁾	—	—	(251)	—	(251)
Bénéfice net sous-jacent³⁾	718	730	641	2 947	2 546
Rendement des capitaux propres déclaré³⁾	10,9 %	10,8 %	4,1 %	12,1 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent³⁾	13,6 %	14,0 %	12,7 %	14,2 %	12,7 %

Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent

Éléments relatifs aux résultats⁴⁾

Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	28	29	15	135	86
Mortalité	(11)	15	11	(6)	70
Morbidité	(12)	8	10	51	25
Crédit	23	22	23	72	74
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(4)	(7)	(12)	(49)	(49)
Charges ⁵⁾	(26)	(6)	(45)	(62)	(49)
Autres ⁵⁾	44	(11)	(8)	90	(60)

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction pour 2017 excluent la charge incluse dans la réforme fiscale américaine, qui est présentée de façon distincte.

3) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

4) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

5) En 2018, les résultats enregistrés au chapitre des charges ont été révisés afin d'exclure certaines dépenses liées à des projets, qui sont désormais présentées au poste Autres. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour les rendre conformes à cette présentation.

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse comparativement à 207 M\$ pour 2017, en raison de la charge de 251 M\$ liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. Cette augmentation reflète également l'incidence favorable des autres ajustements et des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 77 M\$ par rapport à 2017, pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des autres résultats favorables, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité. La volatilité des marchés a réduit les honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine, principalement en raison de la baisse de la valeur des actifs, ce qui a contrebalancé la croissance des affaires de nos activités liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie.

1. Incidence des marchés

L'incidence défavorable des marchés a augmenté au quatrième trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés des actions, principalement au sein de la FSL Canada et de la FSL Asie. L'incidence nette favorable des taux d'intérêt est attribuable à l'incidence favorable des écarts de taux par rapport à 2017, principalement au sein de la FSL Canada et de la FSL États-Unis.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une augmentation de 13 M\$ du bénéfice net déclaré au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 34 M\$ au quatrième trimestre de 2017.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont augmenté le bénéfice net déclaré de 2 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 92 M\$ au quatrième trimestre de 2017. La variation de 94 M\$ est principalement attribuable aux ajustements négatifs de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et à la charge de restructuration de 44 M\$ engagée au quatrième trimestre de 2017 afin d'améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles.

4. Réforme fiscale américaine

La Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis (la « réforme fiscale américaine »), signée le 22 décembre 2017 et ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018, a fait passer de 35 % à 21 % le taux d'imposition des sociétés pour les années d'imposition ouvertes après 2017, ainsi que certaines mesures d'élargissement de la base, y compris des dispositions limitant la déductibilité de certains paiements effectués à des contribuables étrangers. Des directives visant à faciliter l'interprétation des mesures d'élargissement de la base ont été publiées par le Trésor des États-Unis vers la fin de 2018; cependant, ces directives prennent la forme de règlements proposés, et elles pourraient changer.

En raison de cette loi, la Compagnie a comptabilisé une charge nette de 251 M\$ (444 M\$ avant impôt) au quatrième trimestre de 2017. Cette charge reflétait une charge après impôt de 288 M\$ (444 M\$ avant impôt) relative aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, ainsi qu'une charge non récurrente de 46 M\$ sur le rapatriement réputé de bénéficiaires étrangers. Ces charges ont été partiellement contrebalancées par une économie de 83 M\$¹⁾ relative à la réévaluation des soldes d'impôt différé en fonction de la réduction du taux d'imposition, qui est passé de 35 % à 21 %.

5. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats du quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflètent l'incidence favorable des éléments suivants : les résultats enregistrés au chapitre des charges en raison de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative, les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat à la FSL États-Unis, les autres résultats, y compris les mises à jour de la gestion des contrats et de la réassurance à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, et les résultats enregistrés au chapitre des placements par la Division International. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, principalement par la FSL États-Unis.

6. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient réduire notre taux d'imposition effectif.

Au quatrième trimestre de 2018, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent²⁾ se sont établis à 14,5 % et à 16,8 %, respectivement, comparativement à (36,7) % et à 21,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre de 2017. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent pour le quatrième trimestre de 2018 s'est situé dans notre fourchette d'imposition prévue de 15 % à 20 %.

7. Incidence des taux de change

Au cours du quatrième trimestre de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 18 M\$ et de 16 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017.

1) Exclut un montant de (30) M\$ relatif à l'incidence nette des soldes d'impôt différé attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

2) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Comparaison entre 2018 et 2017

Notre bénéfice net déclaré a augmenté pour passer à 2 522 M\$ en 2018, comparativement à 2 149 M\$ en 2017, principalement en raison des charges de 251 M\$ en 2017 liées à l'adoption de la réforme fiscale américaine. Cette augmentation reflète également la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et des charges liées aux acquisitions, intégrations et restructurations, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 16 % pour s'établir à 2 947 M\$, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la croissance des affaires, des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, des résultats enregistrés au chapitre des placements, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et des autres résultats favorables, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés en 2018 par rapport à 2017 est en grande partie attribuable à l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence nette des taux d'intérêt, y compris l'incidence favorable des écarts de taux. L'incidence des marchés a été défavorable pour la FSL Canada et la FSL Asie en raison de l'incidence des marchés des actions, tandis qu'elle a été défavorable pour la FSL Royaume-Uni en raison de l'incidence nette favorable des taux d'intérêt. L'incidence nette des taux d'intérêt a été favorable pour la FSL Canada et la FSL États-Unis.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction ont diminué le bénéfice net déclaré de 155 M\$ en 2018, comparativement à une augmentation de 81 M\$ en 2017 (excluant l'incidence de la réforme fiscale américaine). Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2018 et 2017 – ii. Modification des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel de 2018 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction de 2018.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements ont réduit le bénéfice net déclaré de 82 M\$ pour 2018, comparativement à une diminution de 220 M\$ en 2017. La variation est attribuable à la baisse de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, qui a eu une incidence favorable de 76 M\$, à l'incidence favorable de 41 M\$ découlant de la diminution des coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration en 2017, qui incluaient la charge de restructuration comptabilisée en 2017, et à l'incidence plus favorable de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture.

4. Réforme fiscale américaine

En raison de la loi sur la réforme fiscale américaine signée le 22 décembre 2017 et ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018, la Compagnie a comptabilisé une charge nette de 251 M\$ au quatrième trimestre de 2017. Se reporter à la rubrique « Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017 » pour plus de renseignements.

5. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats de 2018 par rapport à ceux de 2017 reflètent l'incidence favorable des autres résultats, y compris les intérêts sur les capitaux de lancement du compte de contrat avec participation, les résultats enregistrés au chapitre des placements par la Division International, l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

6. Impôt sur le résultat

Nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 17,0 % et à 17,2 %, respectivement, pour 2018, comparativement à 10,8 % et à 20,5 %, respectivement, pour 2017. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans notre fourchette d'imposition prévue pour 2018. Se reporter à la rubrique « Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017 – 6 – Impôt sur le résultat » pour plus de renseignements sur notre fourchette prévue de taux d'imposition effectif.

7. Incidence des taux de change

Au cours de 2018, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 6 M\$ et de 8 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien en 2018 par rapport aux taux de change moyens de 2017.

1) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Souscriptions d'assurance ¹⁾					
FSL Canada	219	203	227	984	1 125
FSL États-Unis ²⁾	844	172	627	1 307	1 106
FSL Asie ²⁾	251	202	252	898	811
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	1 314	577	1 106	3 189	3 042
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾					
FSL Canada	4 883	3 539	3 183	15 286	14 976
FSL Asie	1 935	1 928	3 603	10 101	13 056
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL ¹⁾	6 818	5 467	6 786	25 387	28 032
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL ¹⁾	29 423	24 365	28 514	111 315	117 282
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	36 241	29 832	35 300	136 702	145 314
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	310	244	265	1 154	968

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 1 314 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 19 % (16 % sur la base d'un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2017.

- Les souscriptions d'assurance réalisées par la FSL Canada ont diminué en raison du recul des souscriptions d'assurance individuelle par rapport au trimestre correspondant de 2017, tandis que les souscriptions réalisées par les Garanties collectives (les « GC ») ont légèrement augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2017.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont augmenté en raison de la hausse des souscriptions d'assurance en excédent de pertes et des souscriptions d'assurance collective.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées par la FSL Asie sont demeurées à un niveau stable par rapport au quatrième trimestre de 2017, tant en dollars canadiens que sur la base d'un taux de change constant, la croissance des souscriptions enregistrée aux Philippines, en Inde et à Hong Kong ayant été contrebalancée par la baisse des souscriptions enregistrées par la Division International attribuable à l'environnement concurrentiel et aux fluctuations du marché.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 36,2 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 3 % (inchangées sur la base d'un taux de change constant) par rapport au quatrième trimestre de 2017.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine réalisées par la FSL Canada ont augmenté, principalement en raison des ventes de contrats de rentes importants réalisées par les Solutions prestations déterminées aux RCR, tandis que les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine sont demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2017.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Asie ont diminué en raison de la diminution des souscriptions réalisées en Inde et aux Philippines et de l'incidence du change liée au dollar canadien, partiellement contrebalancées par la croissance des souscriptions de fonds de retraite à Hong Kong par rapport au quatrième trimestre de 2017.

- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL sont demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2017 sur la base d'un taux de change constant, tandis qu'elles ont légèrement augmenté compte tenu de l'incidence des fluctuations du dollar canadien.

La valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 310 M\$ pour la Compagnie au quatrième trimestre de 2018, en hausse de 17 % par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison de la hausse du volume des affaires nouvelles, de l'amélioration de la rentabilité aux États-Unis et de l'amélioration de la répartition des affaires des GC au Canada, partiellement contrebalancées par la baisse du volume des souscriptions enregistrées par la Division International de la FSL Asie.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Produits tirés des primes nets	5 313	4 369	4 078	18 642	15 281
Versements liés aux fonds distincts	2 763	2 692	2 680	11 553	10 858
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	22 135	18 746	21 329	84 202	87 515
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	9 629	7 962	11 170	38 903	44 093
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 673	1 693	1 709	6 808	6 933
Total des primes et versements ¹⁾	41 513	35 462	40 966	160 108	164 680
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	40 512	34 939	41 731	161 371	167 706

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 5,3 G\$, en hausse de 1,2 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 18,6 G\$ en 2018, en hausse de 3,4 G\$ par rapport à 2017. Pour le quatrième trimestre de 2018 et l'exercice 2018, la croissance des primes nettes est principalement attribuable aux hausses enregistrées aux GC et par les RCR à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par la baisse des primes enregistrée à la Division International de la FSL Asie.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,8 G\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 2,7 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Le montant des versements liés aux fonds distincts s'est élevé à 11,6 G\$ en 2018, comparativement à 10,9 G\$ en 2017. Dans les deux cas, l'augmentation s'explique principalement par les résultats enregistrés aux RCR et à la gestion de patrimoine de l'Individuelle à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 22,1 G\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse de 0,8 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, en grande partie en raison de la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie. Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 84,2 G\$ en 2018, comparativement à 87,5 G\$ en 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines par la FSL Asie et de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 9,6 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en baisse de 1,6 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS et par GPSL, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 38,9 G\$ pour 2018, en baisse de 5,2 G\$ par rapport à 2017, principalement en raison de la diminution des souscriptions enregistrées par la MFS et par GPSL, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie.

Les équivalents de primes et de versements SAS ont diminué au quatrième trimestre de 2018 et pour l'exercice 2018 par rapport aux périodes correspondantes de 2017. Dans les deux cas, la diminution est principalement attribuable à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par les hausses enregistrées par les RCR et par les GC à la FSL Canada.

L'incidence du change sur le total des primes et versements pour le quatrième trimestre de 2018, liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017, a augmenté le total des primes et versements d'environ 1,1 G\$. La variation du dollar canadien pour 2018 par rapport aux taux de change moyens de 2017 a diminué le total des primes et versements de 0,7 G\$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	168 765	162 439	164 709	163 499	162 720
Actif des fonds distincts	103 062	108 298	108 692	106 221	106 392
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	679 316	712 782	712 719	709 206	705 673
Total de l'actif géré¹⁾	951 143	983 519	986 120	978 926	974 785

1) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 951,1 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 974,8 G\$ au 31 décembre 2017. La diminution de 23,7 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une diminution de 52,1 G\$ attribuable aux fluctuations défavorables du marché;
- ii) des sorties nettes de fonds communs de placement, de fonds gérés et de fonds distincts de 34,5 G\$; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- iii) une hausse de 57,9 G\$ découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- iv) une augmentation de 5,0 G\$ découlant de la croissance des affaires et des autres activités.

Les sorties nettes de fonds communs de placement, de fonds gérés et de fonds distincts de 34,5 G\$ pour 2018 sont principalement attribuables aux sorties nettes de 38,5 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 2,0 G\$, de 1,7 G\$ et de 1,2 G\$ enregistrées par la FSL Canada, la FSL Asie et GPSL, respectivement. Pour le quatrième trimestre de 2018, les sorties nettes de fonds communs de placement, de fonds gérés et de fonds distincts se sont établies à 7,7 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 8,7 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 0,2 G\$, de 0,7 G\$ et de 0,4 G\$ enregistrées par GPSL, par la FSL Asie et par la FSL Canada, respectivement.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17
Ratio du TSAV¹⁾					
Financière Sun Life inc.	144 %	145 %	149 %	149 %	s.o.
Sun Life du Canada	131 %	130 %	134 %	139 %	s.o.
Ratio de levier financier²⁾	21,2 %	21,9 %	21,8 %	22,2 %	23,6 %
Dividendes					
Ratio de distribution ²⁾	42 %	40 %	40 %	36 %	43 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,500	0,475	0,475	0,455	0,455
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ³⁾	3 738	3 738	3 737	3 736	4 136
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	864	802	517	475	650
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 449	20 577	20 959	20 547	20 064
Total du capital	28 308	27 374	27 470	27 015	27 107

1) Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

2) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a remplacé la ligne directrice sur le MMRPCE, qui traite de suffisance du capital, par le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Les lignes directrices du TSAV établissent les normes utilisées par le BSIF afin d'évaluer si un assureur-vie maintient un capital adéquat ou une marge adéquate afin de couvrir les risques propres au secteur de l'assurance-vie.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 décembre 2018, le ratio du TSAV de la FSL inc. s'établissait à 144 %, ce qui est largement supérieur au ratio minimal de 90 % prévu par le BSIF.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 décembre 2018, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'établissait à 131 %, ce qui est largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 31 décembre 2018, notre capital total s'élevait à 28,3 G\$, comparativement à 27,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation du capital total s'explique principalement par un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 2 522 M\$ et par le profit de change de 906 M\$ inclus dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 1 147 M\$ sur les actions ordinaires, par le rachat d'actions ordinaires de 641 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités décrite ci-après et par le remboursement de débentures subordonnées de 400 M\$ décrit ci-après.

L'entité juridique, soit la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 2 523 M\$ au 31 décembre 2018 (2 019 M\$ au 31 décembre 2017). L'augmentation de la trésorerie et des actifs liquides de ces sociétés de portefeuille au cours de 2018 est principalement attribuable aux dividendes versés par les sociétés actives, y compris la Sun Life du Canada, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 1 147 M\$ sur les actions ordinaires, par le rachat d'actions ordinaires représentant un capital de 641 M\$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et par le remboursement de débentures subordonnées représentant un capital de 400 M\$. Les actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 M\$, à un prix égal au capital majoré des intérêts courus et impayés à cette date.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2018, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 13 août 2019 et la date à laquelle la FSL inc. aura racheté un total de 14,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Les rachats d'actions se sont établis comme suit :

	T4 18		2018	
	Actions ordinaires rachetées ¹⁾ (en millions)	Montant (en millions de dollars)	Actions ordinaires rachetées ¹⁾ (en millions)	Montant (en millions de dollars)
Offre annoncée en août 2017 (ayant pris fin le 13 août 2018)	—	—	4,0	216
Offre annoncée en août 2018	5,0	235	8,6	425
	5,0	235	12,6	641

1) Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. en 2018 ont été par la suite annulées.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
FSL Canada	96	335	172	942	963
FSL États-Unis ¹⁾	118	(267)	(63)	52	(144)
Gestion d'actifs FSL	244	241	114	909	653
FSL Asie ¹⁾	125	164	121	555	778
Organisation internationale	(3)	94	(137)	64	(101)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	580	567	207	2 522	2 149
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾					
FSL Canada	245	251	232	1 036	949
FSL États-Unis ¹⁾	121	139	95	514	376
Gestion d'actifs FSL	227	251	226	925	812
FSL Asie ¹⁾	140	110	111	523	461
Organisation internationale	(15)	(21)	(23)	(51)	(52)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)²⁾	718	730	641	2 947	2 546

1) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2018. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. FSL Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	(27)	143	42	328	415
Garanties collectives	59	51	78	282	332
Régimes collectifs de retraite	64	141	52	332	216
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	96	335	172	942	963
Incidence des marchés ¹⁾	(134)	46	(38)	(117)	8
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	(14)	39	(24)	23	22
Autres ajustements ³⁾	(1)	(1)	2	—	(16)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)²⁾	245	251	232	1 036	949
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ^{2), 4)}	5,5	19,4	9,0	13,8	12,6
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ^{2), 4)}	14,1	14,5	12,2	15,2	12,4
Souscriptions d'assurance ²⁾	219	203	227	984	1 125
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ²⁾	4 883	3 539	3 183	15 286	14 976

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) Principalement constitués de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

4) L'adoption du TSAV a eu une incidence sur l'affectation du capital de la FSL Canada et, par conséquent, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent ont augmenté d'environ 1,6 % et 1,8 %, respectivement, pour le quatrième trimestre et pour l'exercice 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 96 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 172 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 245 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 232 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflète l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par une incidence favorable des écarts de taux et par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du quatrième trimestre de 2018, par rapport à la période correspondante de 2017, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, attribuables à la gestion continue des charges et à une baisse des coûts liés à la rémunération incitative, ainsi que des mises à jour favorables au chapitre des politiques et de la gestion, partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre des placements.

Comparaison entre 2018 et 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 942 M\$ en 2018, comparativement à 963 M\$ en 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 1 036 M\$ en 2018, comparativement à 949 M\$ en 2017.

Le bénéfice net déclaré en 2018 par rapport à 2017 reflète l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par une incidence favorable des écarts de taux et par une incidence favorable de certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net sous-jacent en 2018 par rapport à 2017 reflète les intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, la croissance des affaires et l'incidence favorable des résultats au chapitre des charges, attribuables à la gestion continue des charges et à une baisse des coûts liés à la rémunération incitative, partiellement contrebalancés par une incidence moins favorable des résultats au chapitre des placements.

Croissance

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada se sont chiffrées à 219 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 227 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, en raison d'une diminution des souscriptions d'assurance individuelle par rapport au trimestre correspondant de 2017. Les souscriptions des GC se sont chiffrées à 111 M\$, en hausse de 4 % par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflétant une augmentation des souscriptions d'assurance-vie et de SAS.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 4,9 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse comparativement à 3,2 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, principalement en raison des ventes de contrats de rentes importants réalisées par les Solutions prestations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (les « RCR »). Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,5 G\$, demeurant stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison entre 2018 et 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada se sont chiffrées à 984 M\$ en 2018, comparativement à 1 125 M\$ en 2017, en raison de souscriptions d'assurance individuelle importantes réalisées au premier trimestre de 2017 à la suite de modifications apportées aux lois fiscales et à la conception des produits. S'établissant à 588 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont diminué de 13 % par rapport à 2017, en raison de la vente de plusieurs contrats importants réalisée en 2017.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Canada se sont chiffrées à 15,3 G\$ en 2018, comparativement à 15,0 G\$ en 2017. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine en 2018 se sont chiffrées à 6,3 G\$, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2017, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les fonds communs de placement de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾. Les souscriptions de 9,0 G\$ enregistrées par les RCR sont demeurées stables par rapport à 2017.

Au 31 décembre 2018, l'actif géré de nos affaires de gestion de patrimoine s'est chiffré à 120,2 G\$, en légère baisse par rapport à 120,8 G\$ à la clôture de 2017. La dépréciation attribuable aux marchés en raison des fluctuations des marchés financiers a été largement contrebalancée par les entrées nettes dans nos fonds.

1) Produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les fonds communs de placement de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.

2) Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

3) Fonds de placement garanti Financière Sun Life

2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Garanties collectives	59	68	30	217	140
Gestion des affaires en vigueur	30	(273)	(79)	(176)	(247)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	89	(205)	(49)	41	(107)
Incidence des marchés ¹⁾	4	(4)	(25)	(21)	(44)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 2)}	—	(301)	—	(302)	(210)
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(6)	(6)	(8)	(32)	(52)
Réforme fiscale américaine ²⁾	—	—	(90)	—	(90)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	91	106	74	396	289
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)	13,1	(30,6)	(7,2)	1,5	(4,1)
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	13,5	15,7	10,9	14,6	11,1
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ⁴⁾	6,7	6,4	5,0	6,7	5,0
Souscriptions d'assurance ¹⁾	639	132	494	999	863
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	118	(267)	(63)	52	(144)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	121	139	95	514	376

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction en 2017 excluent la charge incluse dans la réforme fiscale américaine, présentée de façon distincte.

3) Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent aux coûts d'acquisition et d'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 et à l'acquisition de Maxwell Health en 2018.

4) En fonction du bénéfice net sous-jacent sur les quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 89 M\$ US (118 M\$) au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 49 M\$ US (63 M\$) au quatrième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 91 M\$ US (121 M\$), comparativement à 74 M\$ US (95 M\$) au quatrième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017 a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$.

Le bénéfice net déclaré au quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflète la charge de 90 M\$ US (114 M\$) en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. La hausse reflète également l'incidence favorable des taux d'intérêt au quatrième trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent au quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflète l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des déchéances et des comportements des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur, ainsi que des mises à jour au chapitre de l'administration de la réassurance, partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre de la morbidité aux Garanties collectives et des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à la Gestion des affaires en vigueur.

La marge après impôt des Garanties collectives s'est établie à 6,7 % au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 5,0 % au quatrième trimestre de 2017.

Comparaison entre 2018 et 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 41 M\$ US (52 M\$) en 2018, comparativement à la perte nette déclarée de 107 M\$ US (144 M\$) en 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 396 M\$ US (514 M\$) en 2018, comparativement à 289 M\$ US (376 M\$) en 2017. La variation du dollar canadien en 2018 par rapport aux taux de change moyens en 2017 n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net déclaré et a réduit le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$.

Le bénéfice net déclaré en 2018 par rapport à 2017 reflète la charge de 90 M\$ US (114 M\$) en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. La hausse reflète également une incidence nette moins défavorable des taux d'intérêt ainsi qu'une diminution des coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations à mesure que l'intégration des affaires d'assurance collective acquises en 2016 tirait à sa fin. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par l'incidence plus défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾. Le bénéfice net sous-jacent en 2018 par rapport à 2017 reflète l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, de la croissance des affaires, des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, ainsi que l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

Croissance

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 639 M\$ US au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 494 M\$ US au quatrième trimestre de 2017, en raison d'une croissance de 33 % des souscriptions d'assurance collective, principalement attribuable à une hausse des souscriptions d'assurance-invalidité collective et à une croissance de 27 % des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Comparaison entre 2018 et 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 999 M\$ US, en hausse de 136 M\$ US ou 16 % en 2018, par rapport à 2017, en raison de la croissance des souscriptions d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes, en hausse de 16 % et de 15 % respectivement.

1) Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2018 et 2017 – ii – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel de 2018 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction pour 2018.

3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	244	241	114	909	653
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	28	(10)	(34)	(5)	(81)
Autres ^{2), 3)}	(11)	—	(78)	(11)	(78)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	227	251	226	925	812
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	649,7	687,2	677,6	649,7	677,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	29,4	24,4	28,5	111,4	117,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(8,5)	(9,0)	(3,4)	(37,3)	(22,4)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	249	232	91	893	612
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	28	(10)	(34)	(5)	(81)
Réforme fiscale américaine ³⁾	—	—	(95)	—	(95)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	221	242	220	898	788
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	584,2	625,9	618,3	584,2	618,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	27,9	22,8	25,6	104,3	106,5
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(8,7)	(9,5)	(5,0)	(38,5)	(28,5)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	189	178	72	689	471
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	22	(8)	(27)	(4)	(64)
Réforme fiscale américaine	—	—	(75)	—	(75)
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	167	186	174	693	610
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt ¹⁾	38 %	40 %	40 %	38 %	38 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	451,6	482,9	482,6	477,5	460,5
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 4)}	428,4	485,0	491,6	428,4	491,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	21,1	17,4	20,1	80,6	82,1
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(6,6)	(7,3)	(4,0)	(29,7)	(21,8)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	(50,0)	18,2	21,4	(33,5)	87,8
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 689	2 849	2 605	2 744	2 448
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 809	1 964	2 005	1 965	1 886
GPSL (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	(5)	9	23	16	41
Autres ^{2), 3)}	(11)	—	17	(11)	17
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	6	9	6	27	24
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	65,5	61,3	59,3	65,5	59,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	1,5	1,6	2,9	7,0	10,8
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	0,2	0,5	1,6	1,2	6,1

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Inclut des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations de 11 \$ en 2018 liés à la fusion de Bentall Kennedy et de GreenOak, qui devrait être conclue en 2019.

3) Au quatrième trimestre de 2017, comprend une charge de 32 M\$ liée à la réévaluation des soldes d'impôt différé, constituée d'une charge de 49 M\$ pour la MFS, partiellement contrebalancée par une économie de 17 M\$ pour GPSL, et d'une charge non récurrente de 46 M\$ à l'égard du rapatriement réputé de bénéfices étrangers pour la MFS.

4) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'il est possible de consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de Gestion d'actifs FSL se sont chiffrés à 244 M\$ et à 227 M\$, respectivement, au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 114 M\$ et à 226 M\$, respectivement, au quatrième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017 a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 10 M\$ et de 9 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 189 M\$ US au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 72 M\$ US au quatrième trimestre de 2017. Le bénéfice net déclaré de la MFS par rapport au quatrième trimestre de 2017 reflète la charge de 75 M\$ US en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. L'augmentation reflète également l'incidence des ajustements négatifs de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 167 M\$ US au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 174 M\$ US au quatrième trimestre de 2017, en raison de la diminution de l'actif net moyen, en grande partie contrebalancée par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établi à 38 %, en baisse par rapport à 40 % au quatrième trimestre de 2017.

La perte nette déclarée de GPSL s'est chiffrée à 5 M\$, comparativement à un bénéfice net déclaré de 23 M\$ au quatrième trimestre de 2017, principalement en raison de l'avantage de 17 M\$ conféré en 2017 par l'adoption de la réforme fiscale américaine. Cette baisse reflète également les frais d'acquisition engagés en 2018 dans le cadre de la transaction de GreenOak en cours. Le bénéfice net sous-jacent de GPSL s'est chiffré à 6 M\$, demeurant stable par rapport au quatrième trimestre de 2017.

Comparaison entre 2018 et 2017

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 909 M\$ en 2018, comparativement à 653 M\$ pour 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 925 M\$ en 2018, comparativement à 812 M\$ en 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien en 2018 par rapport aux taux de change moyens en 2017 a diminué le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 2 M\$.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 689 M\$ US en 2018, comparativement à 471 M\$ US en 2017. Le bénéfice net déclaré de la MFS pour 2018 par rapport à 2017 reflète la charge de 75 M\$ US en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. L'augmentation reflète également l'incidence de la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 693 M\$ US en 2018, comparativement à 610 M\$ US en 2017, reflétant l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis ainsi que l'incidence de la hausse des produits tirés des honoraires attribuable à la hausse de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est chiffré à 16 M\$ en 2018, comparativement à 41 M\$ en 2017, en raison de l'avantage de 17 M\$ conféré en 2017 par l'adoption de la réforme fiscale américaine. Cette diminution reflète également l'incidence des frais d'acquisition engagés en 2018 relativement à la transaction en cours de GreenOak. Le bénéfice net sous-jacent de GPSL s'est chiffré à 27 M\$, comparativement à 24 M\$ en 2017.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 649,7 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 677,6 G\$ au 31 décembre 2017. La diminution de l'actif géré est principalement attribuable à la perte de valeur de l'actif et aux sorties nettes, partiellement contrebalancées par l'incidence du change. L'actif géré de la MFS s'est chiffré à 428,4 G\$ US (584,2 G\$) au 31 décembre 2018, comparativement à 491,6 G\$ US (618,3 G\$) au 31 décembre 2017. La diminution de 63,2 G\$ US s'explique principalement par une perte de valeur de l'actif de 33,5 G\$ US et des sorties nettes de 29,7 G\$ US.

Au 31 décembre 2018, 78 %, 79 % et 94 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'est chiffré à 65,5 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 59,3 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change de 2017 et à l'augmentation de la valeur de l'actif.

4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Assurance et gestion de patrimoine	101	89	83	381	326
International	24	75	38	174	452
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	125	164	121	555	778
Incidence des marchés ¹⁾	(22)	(12)	15	(30)	38
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	9	66	—	76	284
Autres ²⁾	(2)	—	(5)	(14)	(5)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	140	110	111	523	461
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ^{3), 4)}	9,9	13,3	9,0	11,3	14,4
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ^{3), 4)}	10,9	8,9	8,2	10,6	8,5
Souscriptions d'assurance ³⁾	251	202	252	898	811
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	1 935	1 928	3 603	10 101	13 056

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

2) Les résultats sur l'exercice 2018 sont liés à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs.

3) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

4) En raison d'une révision du modèle d'affectation du capital de la FSL Asie, le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent de celle-ci ont augmenté de 1,5 % au quatrième trimestre et pour l'exercice clos en 2018.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 125 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 121 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 140 M\$, comparativement à 111 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2018 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017 a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ et de 2 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré au quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement des marchés des actions, ainsi que l'incidence nette des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent au quatrième trimestre de 2018, par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre des placements ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre des placements par la Division International, partiellement contrebalancés par l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles.

Comparaison entre 2018 et 2017

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 555 M\$ en 2018, comparativement à 778 M\$ en 2017. Le bénéfice net sous-jacent en 2018 s'est élevé à 523 M\$, comparativement à 461 M\$ à l'exercice précédent. L'incidence de la variation du dollar canadien en 2018 par rapport aux taux de change moyens en 2017 a diminué le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 12 M\$ et de 10 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré en 2018 par rapport à 2017 reflète principalement l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et l'incidence défavorable des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent en 2018 par rapport à 2017 reflète une croissance des affaires ainsi que les résultats enregistrés au chapitre des placements par la Division International, partiellement contrebalancés par l'augmentation des pressions exercées par les affaires nouvelles, les résultats défavorables au chapitre des charges reflétant les initiatives de croissance des affaires dans l'ensemble de la FSL Asie ainsi que par des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Division International.

Croissance

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 251 M\$ au quatrième trimestre de 2018, ce qui est conforme au quatrième trimestre de 2017 au cours duquel les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 252 M\$. Exprimé en dollars canadiens et sur la base d'un taux de change constant, le total des souscriptions d'assurance individuelle est demeuré constant par rapport au quatrième trimestre de 2017, alors que la croissance des souscriptions aux Philippines, en Inde et à Hong Kong a été contrebalancée par une diminution des souscriptions à la Division International en raison d'un environnement concurrentiel et de la volatilité du marché.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 3,6 G\$ au quatrième trimestre de 2017, en raison de la diminution des souscriptions de titres à revenu fixe et d'actions en Inde découlant de la volatilité du marché, et au sein de notre société de gestion d'actifs aux Philippines en raison de la hausse des souscriptions sur le marché monétaire en 2017, partiellement contrebalancée par une hausse des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong.

Comparaison entre 2018 et 2017

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 898 M\$ en 2018, comparativement à 811 M\$ en 2017. Sur la base d'un taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 13 %, principalement en raison de la croissance enregistrée aux Philippines, en Inde et à Hong Kong, partiellement contrebalancée par les souscriptions à la Division International qui ont connu une baisse en raison d'un environnement concurrentiel et de la volatilité du marché.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Asie se sont chiffrées à 10,1 G\$ en 2018, comparativement à 13,1 G\$ en 2017. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont diminué de 20 %, sur la base d'un taux de change constant par rapport à 2017, en raison d'une baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement en Inde, qui s'explique par la volatilité du marché, et aux Philippines en raison de souscriptions sur le marché monétaire en 2017, partiellement contrebalancée par une hausse des souscriptions de régimes de retraite à Hong Kong.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
FSL Royaume-Uni	31	134	6	250	181
Services de soutien généraux	(34)	(40)	(143)	(186)	(282)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(3)	94	(137)	64	(101)
Incidence des marchés ¹⁾	(2)	(4)	—	(15)	5
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 2)}	18	122	(10)	140	55
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{3), 4)}	(4)	(3)	(50)	(10)	(55)
Réforme fiscale américaine ²⁾	—	—	(54)	—	(54)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁴⁾	(15)	(21)	(23)	(51)	(52)

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.

2) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction en 2017 excluent la charge incluse dans la réforme fiscale américaine, présentée de façon distincte.

3) Pour le quatrième trimestre de 2017, les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations étaient principalement constitués de l'incidence de la charge de restructuration liée au plan de la Compagnie visant à améliorer ses processus d'affaires ainsi que ses structures et ses capacités organisationnelles. L'ajustement comprend également les coûts d'acquisition et d'intégration du groupe de sociétés Bentall Kennedy, de Prime Advisors Inc. et de Ryan Labs Asset Management Inc. aux Services de soutien généraux.

4) Cet élément constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2018 et le T4 2017

L'Organisation internationale a enregistré une perte nette déclarée de 3 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une perte déclarée de 137 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant la charge de 54 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine. La variation favorable reflète également la charge de restructuration engagée en 2017 ainsi que l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction en 2018 liée à la cessation des affaires prises en charge. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 15 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une perte nette sous-jacente de 23 M\$ au quatrième trimestre de 2017.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni au quatrième trimestre de 2018 a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable du traitement des pertes fiscales liées aux titulaires de contrat en 2017 et des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 34 M\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 143 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017. La variation favorable s'explique principalement par la charge de 54 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine ainsi que par la charge de restructuration engagée en 2017. La variation favorable reflète également l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction relativement à la cessation des affaires prises en charge.

Comparaison entre 2018 et 2017

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale s'est chiffré à 64 M\$ en 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 101 M\$ en 2017, et reflète la charge de 54 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine ainsi que la charge de restructuration engagée en 2017. L'augmentation reflète également l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, qui s'explique principalement par l'incidence nette des taux d'intérêt. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 51 M\$ en 2018, comparativement à une perte nette sous-jacente de 52 M\$ à l'exercice précédent, reflétant une meilleure rentabilité de la FSL Royaume-Uni et la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, en grande partie contrebalancées par la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens de 2017 a entraîné une diminution de 8 M\$ et de 5 M\$, respectivement, de la perte nette déclarée et de la perte nette sous-jacente.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni en 2018 par rapport à 2017 reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et une meilleure rentabilité, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des marchés en raison principalement de l'incidence nette des taux d'intérêt.

La perte nette déclarée des Services de soutien généraux s'est chiffrée à 186 M\$ en 2018, comparativement à une perte nette déclarée de 282 M\$ en 2017. La diminution de la perte est principalement attribuable à la charge de 54 M\$ en 2017 liée à l'adoption de la réforme fiscale américaine ainsi qu'à la charge de restructuration engagée en 2017. La variation favorable reflète également l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction liées à la cessation des affaires prises en charge et à la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancées par la diminution des avantages liés aux éléments fiscaux.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 151,7 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 146,1 G\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par l'augmentation des activités d'exploitation ainsi que par les variations de l'incidence du change liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017, contrebalancées par la diminution de la juste valeur nette. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 506	6 %	8 890	6 %
Titres de créance	74 443	49 %	72 619	50 %
Titres de capitaux propres	4 634	3 %	6 020	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	46 822	31 %	42 805	29 %
Actifs dérivés	1 112	1 %	1 478	1 %
Autres placements	4 830	3 %	4 154	3 %
Avances sur contrat	3 222	2 %	3 106	2 %
Immeubles de placement	7 157	5 %	7 067	5 %
Total des placements	151 726	100 %	146 139	100 %

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés annuels de 2018, sauf en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	25 091	4 217	29 308	38 %	24 132	4 114	28 246	39 %
États-Unis	21 329	5 917	27 246	37 %	20 758	5 719	26 477	36 %
Europe	8 840	1 278	10 118	14 %	8 923	1 402	10 325	14 %
Asie	3 673	445	4 118	6 %	3 694	571	4 265	6 %
Autres	2 469	1 184	3 653	5 %	2 460	846	3 306	5 %
Total des titres de créance	61 402	13 041	74 443	100 %	59 967	12 652	72 619	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 72 % du total des titres de créance au 31 décembre 2018, comparativement à 71 % au 31 décembre 2017. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 31 décembre 2018, comparativement à 98 % au 31 décembre 2017.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 1,4 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 31 décembre 2018, comparativement à 0,3 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2017.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	31 décembre 2018			31 décembre 2017		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 557	13 238	21 795	8 390	13 265	21 655
États-Unis	7 876	11 458	19 334	7 103	9 542	16 645
Europe	—	3 628	3 628	—	2 706	2 706
Asie	—	332	332	—	265	265
Autres	—	1 733	1 733	—	1 534	1 534
Total	16 433	30 389	46 822	15 493	27 312	42 805
Pourcentage du total des placements	11 %	20 %	31 %	11 %	19 %	29 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 décembre 2018, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,4 G\$, comparativement à 15,5 G\$ au 31 décembre 2017. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 décembre 2018, une tranche de 33 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires résidentiels sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire résidentiel sur des maisons individuelles. Au 31 décembre 2018, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2017. Bien que nous limitons généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,75 fois. Des 3,5 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 93 % sont assurés par la SCHL.

Au 31 décembre 2018, nous détenons des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 30,4 G\$, comparativement à 27,3 G\$ au 31 décembre 2017. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

31 décembre 2018						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 427	30 332	46 759	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	14	14	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	31	93	124	25 ¹⁾	50	75
Total	16 458	30 439	46 897	25	50	75
31 décembre 2017						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 482	27 180	42 662	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	71	71	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	33	89	122	22 ¹⁾	28	50
Total	15 515	27 340	42 855	22	28	50

1) Comprend des provisions sectorielles de 21 M\$ au 31 décembre 2018 et de 20 M\$ au 31 décembre 2017.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 49 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 72 M\$ au 31 décembre 2017.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif (passif) à la juste valeur nette	(1 183)	(278)
Montant notionnel total	59 198	54 121
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	542	561
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ^{1), 2)}	14,5	s.o.

1) Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

2) Le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques au 31 décembre 2018 est calculé en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 59,2 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 54,1 G\$ au 31 décembre 2017. La variation du montant notionnel est principalement attribuable à la hausse de 2,6 G\$ des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère ainsi qu'à la hausse de 2,3 G\$ des contrats de taux d'intérêt aux fins de la gestion du risque.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 1 183 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à un passif de 278 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation du passif est principalement attribuable à l'incidence des variations des taux de change et des courbes de swap.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 389 M\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 2 288 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation de 101 M\$ est principalement attribuable aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, à la dépréciation du dollar canadien et aux changements apportés aux notations, contrebalancés par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

H. Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente en fonction de la hausse des marchés des actions et diminue en fonction de la baisse de ces derniers. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au quatrième trimestre de 2018, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 25 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (41 M\$ avant impôt au quatrième trimestre de 2017). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à (98) M\$ et à 43 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2018 (171 M\$ et 175 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2017).

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100) \$	(50) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 %	Diminution de 1,0 %	Augmentation de 0,5 %	Augmentation de 1,0 %

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

- 1) Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. Le ratio du TSAV comprend la variation des autres éléments du résultat global associée aux actifs désignés comme étant disponibles à la vente. À l'adoption du TSAV, en raison du fait que celui-ci est venu modifier notre profil de sensibilité, les fourchettes de sensibilité ont été révisées et mises à jour.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2018		Au 31 décembre 2017	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100) \$	50 \$	(100) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 2,5 %	Diminution de 1,5 %	S.O.	S.O.

- 1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 4) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.
- 5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV ne s'appliquent pas avant le 1^{er} janvier 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Les sensibilités aux taux d'intérêt n'incluent pas l'incidence des variations du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. En 2014, le CNA a apporté des modifications aux normes de pratique actuarielle canadiennes relativement aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les modifications ont trait aux taux d'intérêt futurs présumés, aux écarts de taux et à l'utilisation d'éléments d'actif à revenu variable afin de soutenir des obligations fixes. Lorsque le CNA a publié ces modifications, il avait l'intention de réviser ces hypothèses tous les cinq ans, ou à intervalles plus fréquents si les circonstances le justifiaient. La dernière révision du taux de réinvestissement ultime remonte à 2017 et a pris la forme d'une diminution de 10 points de base. Compte tenu de la faiblesse continue des taux d'intérêt, nous nous attendons à ce que le CNA réviser ces hypothèses de réinvestissement en 2019, mais l'ampleur des changements pouvant résulter de ce processus demeure incertaine. Selon les hypothèses actuelles, au 31 décembre 2018, notre sensibilité estimative à une diminution de 10 points de base du taux de réinvestissement ultime se serait traduite par une diminution d'environ 75 M\$ du bénéfice net déclaré. L'incidence réelle pourrait différer de l'estimation de la Compagnie. Les énoncés sur les variations prévues du taux de réinvestissement ultime constituent de l'information prospective.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Sensibilité du bénéfice net ²⁾	Sensibilités aux écarts de taux ¹⁾		Sensibilités aux écarts de swap	
	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
31 décembre 2018	(75) \$	75 \$	25 \$	(25) \$
31 décembre 2017	(100) \$	100 \$	25 \$	(25) \$

1) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

2) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts de swap sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2018 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	11 202	792	10 742	552
FSL Asie ⁴⁾	2 798	444	3 165	147
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 215	277	1 219	255
Total	16 215	1 513	15 126	954

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 448	315	10 875	399
FSL Asie ⁴⁾	3 727	250	3 755	107
Activités de réassurance fermées ⁵⁾	2 534	375	1 546	385
Total	18 709	940	16 176	891

- 1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.
- 2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.
- 3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- 4) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique F, « Rendement des différentes organisations ».
- 5) Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison du recul des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, facteurs partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- ii) le montant total du risque a augmenté en raison du recul des marchés des actions et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par les rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison du recul des marchés des actions et de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, facteurs partiellement contrebalancés par les rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 décembre 2018, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	150	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	100	350
Après couverture	—	(50)	(100)

- 1) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- 2) Variation sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 3) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- 4) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2018 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 250 M\$ au 31 décembre 2017). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2018 augmenterait notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 250 M\$ au 31 décembre 2017).

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2017 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place à la date de calcul, le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 décembre 2018 et du 31 décembre 2017, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Primes					
Montant brut	5 935	4 928	5 308	20 981	19 838
Primes cédées	(622)	(559)	(1 230)	(2 339)	(4 557)
Primes nettes	5 313	4 369	4 078	18 642	15 281
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 475	1 414	1 399	5 641	5 413
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(116)	(1 304)	1 610	(3 373)	2 603
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	25	19	41	121	195
Produits tirés des honoraires	1 483	1 500	1 520	5 966	5 842
Total des produits	8 180	5 998	8 648	26 997	29 334
Produits ajustés ²⁾	8 319	7 363	7 803	31 034	29 757

1) Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 8,2 G\$ au quatrième trimestre de 2018, comparativement à 8,6 G\$ au quatrième trimestre de 2017. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en raison de l'augmentation des écarts de taux, et à la hausse des taux d'intérêt au quatrième trimestre de 2018, comparativement aux profits nets générés par la diminution des taux d'intérêt et par le resserrement des écarts de taux au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par l'augmentation des primes nettes. L'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2017 a augmenté les produits de 121 M\$.

Les produits se sont chiffrés à 27,0 G\$ en 2018, en baisse de 2,3 G\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, s'expliquant en grande partie par l'augmentation des écarts de taux et par la hausse des taux d'intérêt en 2018, partiellement contrebalancées par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada. L'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens de 2017 a diminué les produits de 50 M\$.

Les produits ajustés se sont établis à 8,3 G\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en hausse de 0,5 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, en raison de l'augmentation des primes nettes. Les produits ajustés se sont chiffrés à 31,0 G\$ en 2018, ce qui représente une hausse de 1,3 G\$ par rapport à la période correspondante de 2017. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada, partiellement contrebalancée par la diminution des produits nets tirés des honoraires, en raison de la volatilité des marchés, provenant de nos affaires de gestion d'actifs et de gestion de patrimoine, découlant principalement de la baisse de la valeur des actifs.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 168,8 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 162,7 G\$ au 31 décembre 2017, principalement en raison de l'augmentation de 5,2 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017 et de l'augmentation de 4,2 G\$ des activités, partiellement contrebalancées par la diminution de 3,4 G\$ découlant de la variation de valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 114,9 G\$ au 31 décembre 2018, en hausse de 3,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats et de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (qui comprend la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance), partiellement contrebalancés par l'incidence du change liée à l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2017.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 23,7 G\$ au 31 décembre 2018, comparativement à 22,3 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 2,6 G\$ en 2018, avant les dividendes privilégiés de 94 M\$;
- ii) une hausse de 757 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2017;
- iii) l'incidence de 89 M\$ du transfert des capitaux de lancement du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires;
- iv) la variation de 84 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- v) un montant de 13 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 4 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
- vi) des dividendes de 1 147 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- vii) une diminution de 641 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- viii) des pertes latentes nettes sur les actifs disponibles de 402 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

3. Test de dépréciation du goodwill

La Compagnie a réalisé au quatrième trimestre de 2018 son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Aucune perte de valeur au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'a été comptabilisée en 2018 ou en 2017.

J. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui diffère de nos hypothèses les plus probables, et qui comprend les éléments suivants : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'indice comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui incluent, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) les autres ajustements :
 - i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Bénéfice net déclaré	580	567	207	2 522	2 149
Incidences des marchés des actions					
Incidences des variations des marchés des actions	(139)	—	30	(159)	68
Incidences du risque de corrélation	(4)	5	(11)	(15)	(6)
Incidences des marchés des actions	(143)	5	19	(174)	62
Incidences des taux d'intérêt ⁽¹⁾					
Incidences des variations des taux d'intérêt	(68)	17	(75)	(116)	(79)
Incidences des variations des écarts de taux	36	(3)	(26)	56	(54)
Incidences des variations des écarts de swap	(9)	—	(9)	(31)	(24)
Incidences des taux d'intérêt	(41)	14	(110)	(91)	(157)
Incidences des variations de la juste valeur des immeubles de placement	31	6	34	77	88
Incidences des marchés	(153)	25	(57)	(188)	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ⁽²⁾	13	(166)	(34)	(155)	81
Autres ajustements :					
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(1)	(1)	2	5	(16)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	28	(10)	(34)	(5)	(81)
Acquisitions, intégrations et restructurations	(25)	(11)	(60)	(82)	(123)
Total des autres ajustements	2	(22)	(92)	(82)	(220)
Réforme fiscale américaine ⁽²⁾	—	—	(251)	—	(251)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	718	730	641	2 947	2 546
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,96	0,93	0,34	4,14	3,49
Incidences des marchés (en dollars)	(0,25)	0,04	(0,10)	(0,31)	(0,01)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,02	(0,27)	(0,05)	(0,26)	0,13
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	—	—	0,01	(0,03)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	0,05	(0,02)	(0,05)	(0,01)	(0,13)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,04)	(0,02)	(0,10)	(0,14)	(0,20)
Réforme fiscale américaine	—	—	(0,41)	—	(0,41)
Incidences des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	(0,01)	—	—	(0,01)	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,19	1,20	1,05	4,86	4,15

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction pour 2017 excluent la charge incluse dans la réforme fiscale américaine, qui est présentée de façon distincte.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (entrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs FSL. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est généralement fondé sur le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada. La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Produits	8 180	5 998	8 648	26 997	29 334
Ajustement au titre du change	118	81	—	(62)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	(116)	(1 304)	1 610	(3 373)	2 603
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(141)	(142)	(765)	(602)	(3 026)
Produits ajustés	8 319	7 363	7 803	31 034	29 757

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Primes et versements	41 513	35 462	40 966	160 108	164 680
Ajustement au titre du change	1 142	665	—	(661)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(141)	(142)	(765)	(602)	(3 026)
Primes et versements ajustés	40 512	34 939	41 731	161 371	167 706

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio net de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications apportées aux méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés annuels, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultat sur les exercices	
	T4 18	T3 18	T4 17	2018	2017
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	(2)	281	(436)	278	173
À déduire : titulaires de contrat avec participation ²⁾	7	525	35	533	181
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	(9)	(244)	(471)	(255)	(8)
À déduire : impôt	(5)	(86)	(160)	(90)	(51)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	(4)	(158)	(311)	(165)	43
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	14	9	—	23	(243)
Autres (après impôt) ⁴⁾	3	(17)	(11)	(13)	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt)^{5), 6), 7)}	13	(166)	(322)	(155)	(207)

- 1) La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications apportées aux méthodes et hypothèses à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires liée au montant présenté à la note 10.A de nos états financiers consolidés annuels.
- 2) Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.
- 3) Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.
- 4) Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.
- 5) Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.
- 6) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.
- 7) Au quatrième trimestre de 2017, l'incidence d'une diminution de 34 M\$ sur le bénéfice net déclaré est présentée à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent au poste Modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence sur le bénéfice net déclaré d'une diminution de 288 M\$ (444 M\$ avant impôt) liée aux modifications des lois fiscales adoptées le 22 décembre 2017 aux États-Unis, qui est comprise dans le montant de (207) M\$ présenté ci-dessus, est incluse dans l'incidence de la réforme fiscale américaine, laquelle est présentée séparément à titre d'ajustement dans le calcul du bénéfice net sous-jacent (se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 4 – Réforme fiscale américaine »).

Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2018 et 2017 – ii – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel pour 2018 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction de 2018.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

K. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue de la réforme fiscale américaine sur la charge d'impôt de la Compagnie; iv) les énoncés se rapportant à la fusion de Bentall Kennedy et de GreenOak et notre acquisition d'une participation majoritaire dans l'entité combinée; v) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vi) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque dans – 1 – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux marchés des actions – Sensibilités aux taux d'intérêt »; vii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 4 – Réforme fiscale américaine »; C, « Rentabilité – 6 – Impôt sur le résultat »; E, « Solidité financière »; et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2018 de la FSL inc. et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat; aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Les facteurs de risque suivants sont liés à la fusion de Bentall Kennedy et de GreenOak ainsi qu'à notre acquisition d'une participation majoritaire dans l'entité combinée et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos énoncés prospectifs : 1) la capacité des parties à conclure la transaction; 2) l'incapacité des parties d'obtenir les consentements et les approbations exigés ou de satisfaire aux conditions permettant de réaliser la transaction en temps opportun, ou de simplement la réaliser; 3) notre capacité de tirer parti des avantages financiers et stratégiques de la transaction; 4) l'incapacité de réorganiser avec efficacité et efficacité les activités de Bentall Kennedy et de GreenOak après la conclusion de la transaction; et 5) l'incidence de l'annonce de la transaction et de l'utilisation des ressources de la Financière Sun Life en vue de réaliser la fusion de Bentall Kennedy et de GreenOak. Tous ces risques pourraient avoir des répercussions sur nos relations d'affaires (y compris les relations avec des employés, des Clients, des distributeurs et des partenaires futurs et éventuels) et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives actuelles et futures.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2018 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 14 février 2019, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du quatrième trimestre de 2020. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 14 février 2019 à 16 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 28 février 2019, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 2378488.

États consolidés du résultat net

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Produits				
Primes				
Montant brut	5 935 \$	5 308 \$	20 981 \$	19 838 \$
À déduire : primes cédées	622	1 230	2 339	4 557
Primes nettes	5 313	4 078	18 642	15 281
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 475	1 399	5 641	5 413
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	(116)	1 610	(3 373)	2 603
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	25	41	121	195
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	1 384	3 050	2 389	8 211
Produits tirés des honoraires	1 483	1 520	5 966	5 842
Total des produits	8 180	8 648	26 997	29 334
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés	4 102	3 890	15 986	15 353
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	1 641	3 138	312	5 327
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(92)	23	97	821
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	3	1	(31)	41
Charges (recouvrements) de réassurance	(498)	(1 082)	(2 021)	(4 373)
Commissions	603	631	2 339	2 403
Virement net aux (des) fonds distincts	(152)	(63)	(308)	(119)
Charges d'exploitation	1 625	1 749	6 432	6 410
Taxes sur primes	95	100	375	379
Charges d'intérêts	79	81	305	303
Total des prestations et charges	7 406	8 468	23 486	26 545
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	774	180	3 511	2 789
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	112	(66)	597	302
Bénéfice net total (perte nette totale)	662	246	2 914	2 487
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle	59	16	298	245
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	603	230	2 616	2 242
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	23	94	93
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	580 \$	207 \$	2 522 \$	2 149 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,32	1,27	1,30	1,30
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,96 \$	0,34 \$	4,16 \$	3,51 \$
Dilué(e)	0,96 \$	0,34 \$	4,14 \$	3,49 \$
Dividendes par action ordinaire	0,500 \$	0,455 \$	1,905 \$	1,745 \$

États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	9 506 \$	8 890 \$
Titres de créance	74 443	72 619
Titres de capitaux propres	4 634	6 020
Prêts hypothécaires et autres prêts	46 822	42 805
Actifs dérivés	1 112	1 478
Autres placements	4 830	4 154
Avances sur contrats	3 222	3 106
Immeubles de placement	7 157	7 067
Placements	151 726	146 139
Autres actifs	4 498	4 408
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 141	4 028
Actifs d'impôt différé	1 209	1 295
Immobilisations incorporelles	1 779	1 667
Goodwill	5 412	5 183
Total de l'actif du fonds général	168 765	162 720
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	103 062	106 392
Total de l'actif	271 827 \$	269 112 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	121 923 \$	117 785 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 164	3 082
Passifs dérivés	2 295	1 756
Passifs d'impôt différé	322	403
Autres passifs	12 153	11 987
Déventures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 039	3 437
Total du passif du fonds général	144 195	139 749
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	96 663	99 121
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	6 399	7 271
Total du passif	247 257 \$	246 141 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 749 \$	10 911 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	12 957	11 410
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 706	22 321
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	864	650
Total des capitaux propres	24 570 \$	22 971 \$
Total du passif et des capitaux propres	271 827 \$	269 112 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain	1,36	1,26
------------------	------	------

Renseignements pour les médias :

Annie Martin

Conseillère principale, relations publiques et relations médias

Téléphone : 514-904-9757

annie.martin@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth

Vice-président, relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-979-6230

relations.investisseurs@sunlife.com